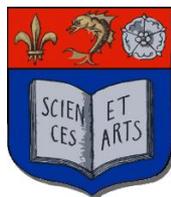


Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N° 1 / Janvier 2020

Le Président de l'Académie, le vice-président et les membres du Bureau adressent à tous les membres de notre Compagnie leurs vœux très sincères et très chaleureux de bonne et heureuse année 2020.

Éditorial du Président

Mes chers collègues, l'année 2020 va être marquée par un changement important ; notre bulletin mensuel, reconnaissable par son bandeau vert, va disparaître au profit d'un élégant ouvrage trimestriel, riche des communications et discours de nos membres.

Mais la vie de notre Académie exige également une parution mensuelle, afin que l'annonce de nos activités, des hommages à nos disparus et de la participation des sociétés amies ne prennent pas trop de retard. Ce sera la fonction de la lettre mensuelle, dont le contenu placé sous le contrôle de notre secrétaire perpétuel, Monsieur Yves Armand, sera envoyé sous forme de mail. Ainsi, vous serez tenus au courant des réunions statutaires, des dates, auteurs, titres des conférences du mois et du suivant, des adresses utiles.

En fin d'année, une enquête de satisfaction sera diligentée.

Je souhaite un plein succès à cette parution et je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Jacques BOUCHARLAT

Prochaines séances académiques

Les séances se tiennent un samedi par mois à 14h30, dans l'amphithéâtre des Archives départementales de l'Isère (sauf exception signalée), 2 rue Auguste-Prudhomme, 38000 Grenoble. Elles sont accessibles à toutes et tous.



**25 janvier
2020**

Séance de rentrée solennelle de l'Académie Delphinale, dans **l'hémicycle du Conseil départemental de l'Isère**, rue Fantin-Latour à Grenoble :

- Remise du prix 2019 de l'Académie Delphinale à la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère (FAPI) par le président de la Commission du prix.
- Conférence de Mme Eva Pebay-Peyroula, membre de l'Académie des Sciences : « Voyage au centre des protéines ».

L'accueil se fera à partir de **14h30**, et la **séance** débutera à **15h**.

Un lunch offert par le Conseil départemental clôturera cette séance solennelle.



**15 février
2020**

- « L'ordre du Temple solaire et le goût de l'irrationnel » (J. Boucharlat)
- « Les carrières de pierre du nord-Isère » (B. François)

Repas de l'Académie

Le traditionnel repas de l'Académie aura lieu le samedi 25 janvier 2020, au restaurant *L'Auberge du Rhin*, rue Saint-Joseph, à midi. S'inscrire avant le 20 janvier 2020 auprès de Mme Evelyne de Rosa, 4 lotissement Les Jonquilles, 38420 Le Versoud (06 10 92 98 59).

Réunions statutaires de l'Académie

La première **Assemblée générale ordinaire** de l'année 2020 se tiendra le samedi 25 janvier 2020 à 10 heures, aux Archives départementales de l'Isère.

Les membres du **Bureau** se réuniront les samedis 15 février et 28 mars 2020 à 10 heures, aux Archives départementales de l'Isère.

Les membres de ces assemblées statutaires recevront une convocation portant ordre du jour.

Conférence Nationale des Académies

La Présidente de la CNA, Catherine Roederer, sollicite les membres des Académies de Province à participer à un **ouvrage sur l'Éducation**, prévu en octobre 2020 et destiné à la jeune génération des lycées et collèges, particulièrement sensible à l'exemplarité et aux expériences personnelles. Chaque auteur(e) est invité à travers son expérience personnelle, ses connaissances, sa culture, ses passions, à ouvrir des pistes de réflexion de la manière la plus simple. Renseignements auprès de la correspondante de la CNA : nperignon@hotmail.com, 0679387724. Plus d'information sur le site de l'Académie Delphinale :

http://www.academiedelphinale.com/images/PDF/CNA_2019_12_lEducation_Ch_Roederer.pdf.

L'Académie de Mâcon organisera du 7 au 10 octobre 2020 le colloque de la CNA avec pour thème : « **Les villes moyennes : un certain portrait de la France** ». Vous recevrez prochainement les documents vous permettant de vous y inscrire.

Site Internet

Le site Internet de l'Académie a récemment fait peau neuve. Il contient de nombreuses informations sur les activités et sur l'histoire de l'Académie et du Dauphiné, et sera encore enrichi en 2020, avec en particulier le projet de mettre en ligne les bulletins depuis 1846. Nous vous invitons à le consulter et à le faire connaître : www.academiedelphinale.com.

Bibliographie dauphinoise

Nous avons reçu de nos membres :

Claude Ferradou (haïkus) et Béatrice Besse (Illustrations) : *Grenoble, le voyage immobile... une année place Victor-Hugo.*

Éditions Stellamaris, 2019.

Pierre Béarnais : *Un chausseur déchaussé (nouvelle).*

AlphaDoc, 2020.

Mgr Guy de Kerimel : *Demeurer en Son amour (entretiens avec Gilles-Marie Moreau).*

Éditions Parole et Silence, 2019.

Ces ouvrages, aimablement offerts à l'Académie, feront l'objet d'une recension dans la livraison n. 1 (mars 2020) du bulletin de l'Académie Delphinale.

Conférences des sociétés amies

Pierre-Jean de Béranger (1780-1857) poète national, par Jean-Louis Reymond. Conférence organisée par la Société des Écrivains dauphinois, aux Archives départementales de l'Isère, vendredi 7 février 2020 à 16h30.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie.](#)

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

Cotisations

Montant des cotisations 2020 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros.
- Abonnement au bulletin : 65 euros.

Il est vivement recommandé de régler la cotisation annuelle au cours du 1^{er} trimestre de l'année pour éviter la lettre de rappel et l'interruption du Bulletin.

Règlement :

- Soit par chèque libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par virement sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2020.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : M. Yves Armand, secrétaire perpétuel.

Composition et mise en page : M. Gilles-Marie Moreau.

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le nouveau Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Contact :

Académie Delphinale

Archives départementales de l'Isère

2 rue Auguste-Prudhomme

38 000 Grenoble.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

Secrétariat :

Mme de Rosa, 06 10 92 98 59.

evelynederosa@free.fr